



## Communiqué de presse

Embargo: 10.11.2023, 8h30

### 14 Santé

Prise en charge médico-sociale en institution et à domicile en 2022

## En 2022, presque la moitié des EMS étaient privés

**La tendance à la privatisation du secteur des EMS se poursuit: en 2022, presque la moitié des EMS étaient privés (47,3%), contre 45,6% en 2021. La même évolution est observée dans le domaine de l'aide et des soins à domicile, où la forte progression du volume des prestations s'accompagne de l'émergence de sociétés à but lucratif. Entre 2021 et 2022, le nombre d'entreprises à but lucratif a augmenté de manière nettement plus marquée (+8,6%) que celui des entreprises à but non lucratif (+0,2%). Ces indicateurs de la prise en charge médico-sociale en institution et à domicile sont publiés par l'Office fédéral de la statistique.**

En 2022, 703 des 1485 EMS (47,3%), représentant 42,3% des places, étaient privés, ne bénéficiant ni de participation des pouvoirs publics aux coûts d'exploitation ni de garantie de couverture de déficit. Les autres EMS étaient publics (22,9%) ou privés mais subventionnés par les pouvoirs publics (29,8%). La forme juridique la plus répandue est la fondation (2022: 29,4%, 2021: 28,8%) suivie par la société anonyme (2022: 24,8%, 2021: 23,8%). Presqu'un EMS sur trois appartient à une entreprise exploitant plus d'un établissement. Près de 180 entreprises sont actives conjointement dans le secteur des EMS et celui de l'aide et des soins à domicile.

### Prestations externalisées plus coûteuses

En 2022, les coûts des EMS se sont élevés à 11,05 milliards de francs, soit 2,6% de plus qu'en 2021. Les honoraires pour prestations de tiers, correspondant à des indemnités versées à des personnes qui interviennent sans contrat de travail avec l'EMS (notamment personnel temporaire ou intérimaire), constituent le centre de coûts enregistrant la plus forte augmentation (+44%, 2022: 164,3 mio. francs), suivi par l'eau et l'énergie (+39%, 2022: 6,4 mio. francs). La masse salariale versée au personnel soignant qualifié n'a pas varié entre 2021 et 2022 (2,27 mia. francs), tandis que celle du personnel auxiliaire a crû de 2,9% (2022 : 1,64 mia. francs).

### Personnel soignant moins qualifié

En 2022 et pour la deuxième année consécutive, le volume d'emploi en EMS n'a pas augmenté: il correspondait à 100 640 emplois équivalents plein temps (EPT) (2021: 100 656). Toutefois, le nombre de personnes ayant été sous contrat au cours de l'année a été plus élevé en 2022 (176 216 +2,4%) qu'en 2021, témoignant d'un taux de rotation du personnel élevé (28%, contre 24% en 2021). Cette valeur signifie que plus d'un quart du personnel s'est renouvelé.

Le personnel soignant a vu non seulement ses effectifs se réduire de 0,5%, mais également son niveau de qualification baisser: le personnel soignant qualifié a en effet diminué de 1,6% tandis que le personnel soignant auxiliaire, pas ou faiblement qualifié, a augmenté de 0,7%. Dans les EMS privés, les

auxiliaires de santé représentent en 2022 42% de la totalité du personnel des soins, contre 37% dans les EMS publics.

### Diminution des places en EMS

Le nombre de places disponibles pour le long séjour en EMS a diminué de 0,5% entre 2021 et 2022 (96 245), alors que les personnes y résidant étaient plus nombreuses de 2,5% par rapport à 2021 (2022: 127 445). Le taux d'occupation des places s'est donc élevé par rapport à 2021, atteignant 91,2%. Cette valeur reste toutefois en deçà des valeurs d'avant-pandémie (2019: 94,3%). Les courts séjours se sont multipliés en 2022, leur nombre dépassant de 14% celui de 2021 (2022: 29 089). L'offre ambulatoire (soins durant la journée ou la nuit) s'est également renforcée (+8%, 2022: 2128 places).

### Séjours encore raccourcis

Entre 2021 et 2022, l'âge à l'entrée en EMS a reculé de 7 mois pour les hommes (2022: 81,7 ans) et de 4 mois pour les femmes (2022: 84,3 ans). Près d'un tiers des résident-e-s, soit 37 183, avait plus de 90 ans, 2161 étaient même centenaires. La durée des séjours longue durée s'établissait à 2,3 ans en moyenne (2021: 2,4 ans); presque la moitié des séjours ont toutefois duré moins d'un an. Les sorties d'établissement correspondent le plus souvent à un décès: leur nombre s'est élevé à 32 556 en 2022 (+6,1%). Autant les admissions en EMS que les sorties ont été plus nombreuses en 2022 qu'en 2021, se traduisant par un taux de fluctuation particulièrement élevé (2022: 46,7%, 2021: 44,3%).

### Essor des entreprises à but lucratif dans les SASD

Contrairement aux EMS, les services d'aide et de soins à domicile (SASD) ne cessent de se développer. Dans ce secteur, le volume d'emploi en EPT a crû de 3,4% (2022: 28 056). Les entreprises à but lucratif connaissent un fort développement en termes de volume d'activité: le nombre d'heures qu'elles ont facturées pour des prestations de soins à domicile a augmenté de 13,6% en 2022 (6,2 mio), contre 1,3% pour les entreprises à but non lucratif (14,0 mio) et 6,7% pour le personnel infirmier indépendant (1,4 mio). Par contre pour le volet «aide» – notamment au ménage – des SASD, le nombre d'heures facturées a globalement diminué (-6,8%). Au total, les SASD ont offert leurs services à près de 458 600 client-e-s (+4%), pour un coût global de 3,1 milliards de francs (+4,7%).

## Statistiques OFS de la prise en charge médico-sociale en institution et à domicile

La statistique des institutions médico-sociales est basée sur des données concernant l'offre de l'institution, la clientèle hébergée, le personnel employé ainsi que la comptabilité des maisons pour personnes âgées et établissements médico-sociaux.

La statistique de l'aide et des soins à domicile récolte des données annuelles sur l'offre de prestations, le personnel, les personnes prises en charge, les prestations fournies, les charges et les recettes des fournisseurs de prestations d'aide et de soins à domicile.

---

---

### Renseignements

Anthony Francis, OFS, Section Services de santé (SOMED),  
tél.: +41 58 463 61 94, e-mail: [Anthony.Francis@bfs.admin.ch](mailto:Anthony.Francis@bfs.admin.ch)

Flavia Lazzeri, OFS, Section Services de santé (SPITEX),  
tél.: +41 58 463 61 28, e-mail: [Flavia.Lazzeri@bfs.admin.ch](mailto:Flavia.Lazzeri@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

### Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0167](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0167)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

### Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Aucun accès privilégié n'a été accordé pour ce communiqué.